

Conseil Municipal des Jeunes



Conseil Municipal des Jeunes de Biol

CMJB



LIBERTÉ
LIBERTÉ
LIBERTÉ
EGALITÉ
EGALITÉ
EGALITÉ
FRATERNITÉ
FRATERNITÉ
FRATERNITÉ

Qui peut en faire partie ?

Tous les enfants résidant à Biol et qui sont scolarisés en CM1, CM2, ou 6ème l'année de l'élection.

Le CMJB sera composé de 15 enfants, dont 5 par tranche d'âge, et seront élus pour 3 ans.

Qui peut voter ?

Les enfants habitant à Biol et qui sont scolarisés en **CE2, CM1 et CM2** quel que soit le lieu de leur scolarisation (Biol, instruction à domicile, autres villages...) et inscrits sur la liste électorale (voir page inscription).



Quel est son rôle ?

Faire des propositions d'aménagements de la commune qui consistent à améliorer la vie des habitants, notamment des jeunes.

Mettre en œuvre des projets choisis et décidés par les membres du CMJB.

Émettre des avis lorsque le maire les sollicitera sur un projet municipal.

Être partenaire de la commune dans la réalisation de certains projets municipaux.

Favoriser les échanges entre les élus et les jeunes de Biol.

Informers les jeunes de Biol sur les projets que le CMJB portera.



Comment sera organisée la vie du CMJB :

Lors de la première réunion du CMJB, les jeunes membres élus choisiront leur mode de fonctionnement. Ils seront organisés en commissions thématiques qu'ils créeront eux-mêmes et dans lesquelles ils pourront s'inscrire.

Le CMJB se réunira au moins 3 fois par an. Le rythme des réunions des commissions sera également décidé par les jeunes élus eux-mêmes en fonction des projets.

Un "parrain" ou une "marraine" tiré au sort parmi les conseillers municipaux adultes apportera aide, conseils et soutien à chaque membre du CMJB.

Quand cela débutera-t-il ? :

Le samedi 16 octobre 2021, les premières élections seront organisées.

Pour cette première élection, l'organisation sera différente car seulement 10 jeunes conseillers seront élus en octobre : 5 de CM1 et 5 de CM2. Ceux de CM1 seront élus pour trois ans mais ceux de CM2 le seront seulement pour deux ans.

Ensuite, chaque année, 5 enfants de CM1 seront élus pour 3 ans.

Comment déclarer sa candidature ?

Faire parvenir à la mairie (dans la boîte aux lettres ou par mail : scolaire@biol.fr) la demande de candidature jointe (ou à retirer sur le site de la commune) **au plus tard le 15 septembre 2021**.

Après réception du mail de validation de votre candidature par la mairie, vous devrez retourner les documents suivants **au plus tard le 30 septembre 2021** :

La charte du CMJB dûment signée par le candidat et son représentant légal,

Une fiche de présentation de la candidature sur papier libre de format A4, où le candidat présentera notamment ses motivations. Il est impératif que les mentions suivantes soient présentes sur la fiche **de manière lisible** : le nom, le prénom et le niveau de classe suivi.

Cette présentation sera affichée à la mairie (**du 1 au 14 octobre 2021**) avant les élections et dans la salle des fêtes le jour des élections (le samedi 16 octobre 2021), elle permettra aux électeurs de mieux connaître les candidats pour guider leur choix.

CALENDRIER

Réunion publique d'information sur le CMJB le samedi 11 septembre 2021 à 10h30, salle des associations.

Pour faire acte de candidature :

Dès maintenant et au plus tard le 15 septembre 2021 : faire parvenir sa déclaration de candidature à la mairie.

Du 15 septembre au 30 septembre 2021 : fournir à la mairie la charte signée accompagnée d'une affiche de présentation du candidat.

Pour être électeur :

Retourner sa demande d'inscription **au plus tard le 12 octobre 2021**.

Du 1^{er} au 14 octobre 2021 : présentation des affiches des candidats à la mairie.

16 octobre 2021 : élections.

Candidature aux élections au CMJB

Du samedi 16 octobre 2021

Je souhaite présenter ma candidature aux élections du CMJB qui se dérouleront le samedi 16 octobre 2021. J'ai pris connaissance des modalités de ces élections : **je suis scolarisé en CM1** (et je serai alors élu pour 3 ans), **je suis en CM2** (je serai alors élu pour deux ans), je réside à Biol. Je m'engage à participer régulièrement aux différentes réunions durant mon mandat.

Dès que la mairie aura validé ma candidature, je recevrai par mail la charte du CMJB que je retournerai **signée par moi-même et mes responsables légaux**, à la commune (scolaire@biol.fr) ou sous format papier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie accompagnée d'une affiche de format A4 qui servira à me présenter aux électeurs.

Ces deux documents seront à retourner à la mairie au **plus tard le 30 septembre 2021**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Niveau de Classe (en 2021/2022) :

École (nom et adresse) :

Nom de l'enseignant.e :

Date et signature du (de la)
candidat.e

Date, nom et signature des
responsables légaux (obligatoire)



Inscription sur la liste électorale pour les élections du CMJB

Du samedi 16 octobre 2021

Je souhaite m'inscrire sur la liste électorale des élections du CMJB qui se dérouleront le samedi 16 octobre 2021. J'ai pris connaissance des modalités de ces élections : en 2021/2022 **je suis scolarisé en CE2, CM1 ou CM2** et je réside à Biol.

Je fais parvenir par mail (scolaire@biol.fr) ou je dépose en mairie ma demande d'inscription **au plus tard le 12 octobre 2021.**

Dès que la mairie aura validé mon inscription sur la liste électorale, je recevrai les modalités de récupération de ma carte d'électeur.

Du 1^{er} au 14 octobre 2021, je pourrai venir à la mairie (pendant les horaires d'ouverture) pour consulter les affiches de présentation des candidats. Le vote se déroulera **le samedi 16 octobre 2021.**

Le 16 octobre 2021, avant le début des opérations de vote, les candidats qui le souhaitent pourront présenter oralement leur candidature aux électeurs.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Niveau de Classe (en 2021/2022) : _____

École (nom et adresse) : _____

Nom de l'enseignant.e : _____

Date et signature du (de la)
candidat.e

Date, nom et signature des
responsables légaux (obligatoire)

